

Appellation de la Mention

- Bilan Carbone suivant la norme ISO 14064

Précisions :

- Cette mention ne peut être délivrée qu'aux Economistes de la Construction qualifiés ou certifiés OPQTECC qui ont suivi :

- Une formation « Bilan Carbone » d'au moins 6h
- Disposer du logiciel de calcul à jour
- Avoir un référent au sein de l'entreprise qui a suivi une formation de 6 h minimum relative au Bilan Carbone (sauf si l'attestation est au nom du gérant en exercice).

Nota : En cas de départ du référent de la structure et sans remplacement de celui-ci, la mention est supprimée.

Cadre à compléter

NOM du postulant : Date de la demande :/...../.....		➤ MENTION : - Bilan Carbone	
CAPACITES DOMAINES A COUVRIR		Cocher dans les colonnes les pièces fournies	
		Attestation de stage de la formation et justificatif prouvant que le logiciel de calcul est à jour	
MENTION : - Bilan Carbone Pré-Requis : Etre qualifié ou certifié N° de la qualification ou certification Pré-requis du Référent : Disposer au minimum d'un référent « Bilan Carbone » au sein de l'entreprise répondant aux critères ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • Copie de l'attestation de stage à la formation • Justificatif prouvant que le logiciel de calcul est à jour • Une attestation de l'employeur précisant que le référent est présent dans les effectifs de l'entreprise à la date de la présente demande 	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Cadres réservés à l'OPQTECC	Conforme : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	